Activité de la SVSN : rapport de la déléguée à la Commission cantonale pour la Protection de la Nature

Objekttyp: **AssociationNews**

Zeitschrift: **Bulletin de la Société Vaudoise des Sciences Naturelles**

Band (Jahr): **74 (1978-1979)**

Heft 355

PDF erstellt am: **23.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

Rapport de la déléguée à la Commission cantonale pour la Protection de la Nature*

Au cours de 1978, la Commission a été renouvelée, comme toutes les autres commissions cantonales, pour une période de quatre ans. Sa composition a été peu modifiée et pas du tout en ce qui concerne la sous-commission «Protection de la Nature», qui reste composée de MM. B. Gloor, président LVPN, A. Meylan, vice-président LVPN, J.-F. Robert, chef du Service des forêts, chasse et pêche, et de Mme Narbel, représentant la SVSN. La commission est présidée par le nouveau Conseiller d'Etat Marcel Blanc. La Commission a siégé deux fois en séances plénières à Lausanne et à plusieurs reprises en séances de sous-commissions ou de délégations sur le terrain.

Parmi les cas traités, il faut citer:

1) *La propriété Morf à Prangins.* – Le rapport de l'année passée en parlait déjà. On cherche donc un compromis entre les intérêts de la Nature, ceux du propriétaire et ceux de la commune. On négocie l'implantation d'habitations et d'installations sportives, essayant de repousser le maximum des constructions vers l'intérieur des terres. Nous avons examiné plusieurs plans (9). Une séance de la commission doit avoir lieu sur place le 21 décembre.

2) *Projet de télésiège à Leysin* (Mayens-les-Fers). – Leysin dispose de 4000-5000 lits avec un petit domaine skiable. Il y a des projets de télésiège discutables. La commission demande un plan d'ensemble pour éviter que la région ne soit grignotée par petites tranches. Il y a aussi des problèmes d'avalanches et de responsabilité de l'Etat si la protection contre les avalanches n'est pas assurée. Il faudra voir alors quel sera leur impact sur le paysage.

3) *Le Chenit – projet de Centre sportif «Les Crêtes».* – La Tête du Lac est une réserve naturelle qui avait été obtenue contre l'autorisation d'aménager embarcadère et enrochements au Rocheray. Mais un projet de Centre sportif se situe en arrière de la réserve, avec parc à voitures, camping, etc. L'impact sur la réserve serait insupportable. Des études sont en cours pour trouver une autre implantation de ce centre sportif.

4) *Vallamand – projet de Port aux Garinettes.* – Il y a un projet de création d'un port de 300 places avec parc à autos de 290 places. Faut-il laisser ce port se faire ou laisser les bateaux stationner indûment dans les roseaux, ou restreindre la circulation nautique? On refuse d'admettre le port avant d'avoir un plan directeur du lac de Morat.

A part ces objets importants, la Commission s'est préoccupée de divers autres objets:

- la place de tir du Petit Hongrin;
- un projet de halle de conditionnement à Yens;
- le projet de port à Rolle;
- un projet d'ouverture de gravière à Saubraz;
- les projets d'extension des installations du Signal de Bougy de la Migros;
- l'agrandissement du camping de Noville.

Il faut relever que même si l'Etat est en définitive maître des décisions, les avis de la Commission paraissent écoutés. Je pense très important de maintenir ce contact entre les instances scientifiques et l'Etat. *M. Narbel*

---

* Présenté à l'assemblée générale de la SVSN du 12 décembre 1979 (v. p. 295).